FLOCULANT Liquide

Floculant liquide, rapide.
Efficace à tout pH entre 6,9 et 7,8.

Applications

Floculation – précipitation en piscine familiale.
Floculation permanente en piscine publique.

Le floculant permet d'agglutiner tous les micro-organismes (normalement non retenus par le filtre) pour que ceux-ci soient piégés dans le filtre à sable.

Atouts

- Liquide préhydrolysé, plus facile d'utilisation que les produits en poudre.
- Convient à tout équipement de filtration à sable.
- S'associe, à l'état dilué, avec les antiseptiques et les traitements complémentaires utilisés en piscine.
- Teneur moyenne en « équivalent alumine » voisine de 7%.
- Varie peu le pH de l'eau traitée.
- Taux d'aluminium résiduel très faible dans l'eau traitée.
- Efficace pour tout pH compris entre 6,9 et 7,8. Domaine de pH plus adapté pour la floculation des eaux de piscines que celle autorisée par le sulfate d'alumine.
- Ne mousse pas.
- Non toxique pour l'homme ou l'animal en cas d'ingestion accidentelle de l'eau du bassin traité.
- Produit sans nuisance pour l'environnement aux dosages recommandés.
- Conservation prolongée du produit concentré sous réserve d'entreposage à une température inférieure à 40°C.

Composition

Contient du polychlorosulfate basique d'aluminium.

Consignes d'utilisation - Dangers

- Irritant pour les yeux et la peau.
- Conserver hors de portée des enfants.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

OCEDIS
69, allée des Peupliers – Z.I de Fétan – 01600 TREVOUX
Tel 04.74.08.50.50 – Fax 04.74.08.79.58 – info.ocedis@groupeatlantis.com

FLOCULANT Liquide

Mode d'emploi

EN PISCINE FAMILIALE

En cas de turbidité élevée ou après une « chloration choc », introduire 0.2 litre de **FLOCULANT Liquide** pour 10 m^3 d'eau.

L'utilisation de **FLOCULANT Liquide** s'effectue, filtration arrêtée, après dilution dans 10 litres d'eau et en répartissant la solution ainsi obtenue autour du bassin à l'aide d'un arrosoir.
Laisser agir, au moins une nuit, puis nettoyer les impuretés laissées au fond du bassin avec un aspirateur en les envoyant directement à l'égout.

EN PISCINE COLLECTIVE

FLOCULANT Liquide doit être ***IMPERATIVEMENT*** injecté ***NON DILUE*** par pompe doseuse, en amont du filtre à sable, directement depuis le bidon ou par l'intermédiaire d'un bac de conditionnement.

La consommation journalière varie selon la fréquentation et l'environnement du bassin. Elle est comprise entre 0,5 et 1,0mL/m^3 d'eau recyclée en piscine couverte et entre 1,0 et 2,0mL/m3 d'eau recyclée en piscine de plein air.

NOTA : En cas de filtre à diatomée ou à cartouches, ne pas passer par la filtration.

Classification

Classe 8
Etiquette 8
Groupe d'emballage III

UN 3264

Pictogramme :

Xi Irritant

OCEDIS
69, allée des Peupliers – Z.I de Fétan – 01600 TREVOUX
Tel 04.74.08.50.50 – Fax 04.74.08.79.58 – info.ocedis@groupeatlantis.com